

PARKING INFORMATION



Chaque locataire qui achète une autorisation de stationnement, sera enregistré par nos soins dans un nouveau programme de contrôle. Le prix est de CHF 65.00 par droit de stationnement.

Si votre numéro d'immatriculation n'a pas encore été communiqué, veuillez le faire.

Vous pouvez enregistrer jusqu'à quatre numéros de plaques différents, cependant, il est important de noter que seul un véhicule est autorisé à être stationné sur notre parking à la fois. Les voitures supplémentaires paient séparément directement à l'horodateur.

Vous avez toutefois toujours la possibilité d'acheter un deuxième droit de stationnement directement à la réception afin de pouvoir garer deux voitures en même temps.

Si vous changez de numéro de plaque, n'oubliez surtout pas de nous le faire savoir afin que nous puissions effectuer le changement dans notre système.

Pour toutes questions, veuillez-vous adresser directement au bureau du camping :

camping@avenches.ch 026 675 17 50

Jeder Mieter der eine Parkbewilligung bezahlt, wird von uns im neuen Kontrollprogramm registriert. Der Preis beträgt CHF 65.00 pro Parkrecht.

Falls Sie uns Ihre Autonummer noch nicht mitgeteilt haben, holen Sie dies bitte nach.

Sie können bis zu vier verschiedene Autokennzeichen registrieren lassen. Es ist jedoch wichtig zu beachten, dass jeweils nur ein Fahrzeug auf unserem Parkplatz geparkt werden darf. Zusätzliche Autos zahlen separat direkt am Parkautomaten.

Sie haben aber die Möglichkeit, eine zweite Parkberechtigung direkt an der Rezeption zu erwerben, damit Sie zwei Autos gleichzeitig parken können.

Falls Sie die Autonummer wechseln, vergessen Sie auf keinen Fall uns dies mitzuteilen, damit wir die Änderung im System vornehmen können.

Bei Fragen wenden Sie sich bitte direkt an das Büro des Campings:

camping@avenches.ch 026 675 17 50